

Noxalarm

NOTICE DE MONTAGE ET D'UTILISATION DU SYSTEME D'ALARME MIXTE NX 540M



Nouvelles télécommandes
Ergonomiques !
Étanches !

Noxalarm®

Nouvelles télécommandes pour kits
NX 540 M - NX 540 TR
Noxaphone M - Noxaphone TR

Ancien Modèle

Bouton Noir
Bouton rouge



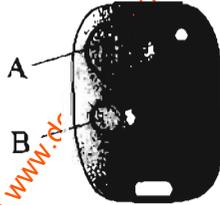
Nouveau Modèle

Gros bouton (A)
Petit bouton (B)

noir



rouge



Nouvelles télécommandes
Ergonomiques !
Étanches !

Noxalarm®

Nouvelles télécommandes pour kits
NX 540-M - NX 540 TR
Noxaphone M - Noxaphone TR

Ancien Modèle

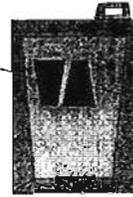
Bouton Noir
Bouton rouge



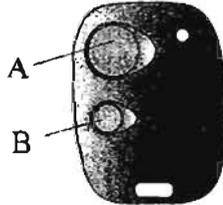
Nouveau Modèle

Gros bouton (A)
Petit bouton (B)

noir



rouge



www.absolualarme.com met à la disposition du public, via www.ec... m, de la documentation technique dont les références, marques et logos, sont la propriété des détenteurs respectifs

I - INFORMATIONS PRELIMINAIRES

Le système d'alarme NX 540 a été étudié par les plus grands spécialistes français de la transmission radio.

Les matériels qui le composent vous permettront de réaliser une installation facile de mise en oeuvre et d'une utilisation très conviviale.

Il est important toutefois de bien lire cette notice et de composer le système, en respectant la chronologie des différentes étapes.

Il ne faut pas oublier également que pour être efficace, l'utilisation quotidienne doit être simple et facile.

De nombreux cambriolages ont lieu pendant des absences de courte durée, il vous faut donc mettre en service votre système dès que vous quittez votre domicile.

II - DESCRIPTIF TECHNIQUE

Réalisée en matériau composite à base de polycarbonate, la centrale NX 540 est composée de trois parties :

- **la coque avant** : dans laquelle sont clipés la carte électronique ainsi que le haut parleur de la sirène,
- **la porte** : qui permet d'accéder aux différents boutons-poussoir et qui laisse apparaître les différentes visualisations.
- **le fond** : dans lequel se trouve la source d'énergie,

II.1. LES DIFFERENTS MODES DE FONCTIONNEMENT

Une des caractéristiques essentielles de la NX 540, est la "mixité" des technologies radio et filaire.

Le système que vous allez réaliser vous permettra plusieurs types de fonctionnement :

1. Soit pour fonctionner en absence totale de liaison filaire, dans ce cas les liaisons entre les différents équipements (détecteurs, sirène, télécommande, sont assurées par des messages codés à fréquence radio.
2. Soit pour fonctionner partiellement ou en totalité, avec des accessoires standards filaires.

Pour assurer cette fonction "mixte", la centrale est équipée d'un bloc de charge "CH 540" et d'une batterie de secours BA038 (voir schéma p4).

II.2. LES DIFFERENTS COMPOSANTS DU SYSTEME RADIO

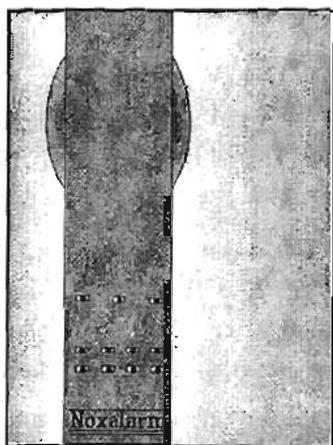
II.2.a. La centrale d'alarme

Elle gère les informations en provenance :

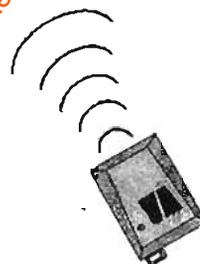
- des organes de commande
- des détecteurs

et les transforme, en signaux d'alerte.

Elle intègre la source d'alimentation ainsi qu'une sirène de forte puissance



Centrale d'alarme NX 540M



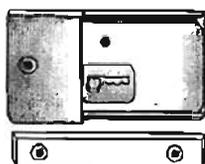
Télécommande KS 54

II.2.b. Les télécommandes

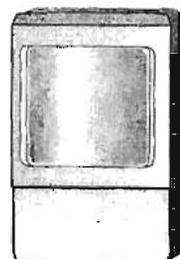
Elles donnent les ordres de mise en service, de mise à l'arrêt et d'alarme agression (panique), à la centrale d'alarme.

II.2.c. Les détecteurs

- détecteurs d'ouverture
- détecteurs volumétriques à infra rouge passif.



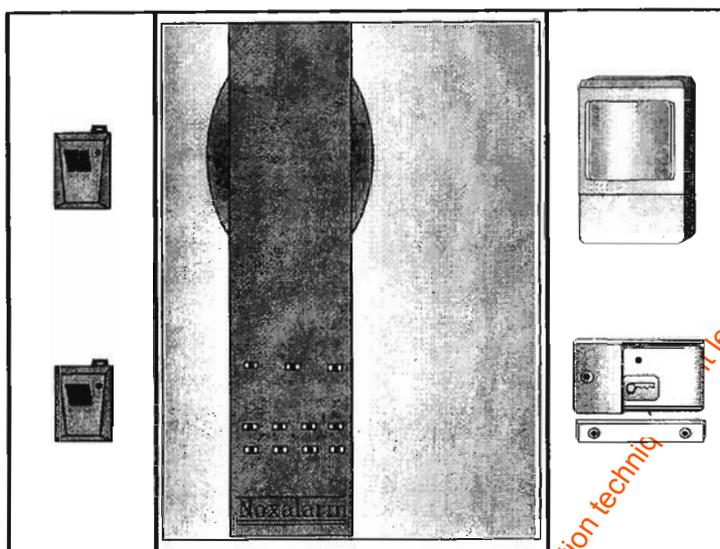
Détecteur d'ouverture COR 54



Détecteur volumétrique VOR 54

II.2.d. Le kit de base est composé à la livraison des éléments suivants :

- 1 centrale d'alarme NX 540, équipée d'un bloc-chargeur, d'une batterie 12 volts, et d'une sirène incorporée,
- 2 télécommandes miniatures KS 54,
- 1 détecteur d'ouverture magnétique COR54,
- 1 détecteur volumétrique à infra rouge passif VOR54,
- 1 notice de montage.



Kit de base

Ces matériels ont été pré-réglés en usine et permettent un fonctionnement immédiat, après avoir raccordé les différentes sources d'alimentation.

Le détecteur d'ouverture est réglé pour fonctionner sur la zone 1 en déclenchement instantané. Le détecteur volumétrique est réglé pour fonctionner sur la zone 2, en déclenchement instantané.

Ces affectations de zones peuvent être modifiées (voir codages p11).

Il est possible de compléter cet ensemble par d'autres détecteurs d'ouverture COR54, d'autres détecteurs volumétriques VOR54, d'autres télécommandes KS 54.

II.2.e. Options : Dispositifs d'alerte complémentaires

Sont également vendus séparément :

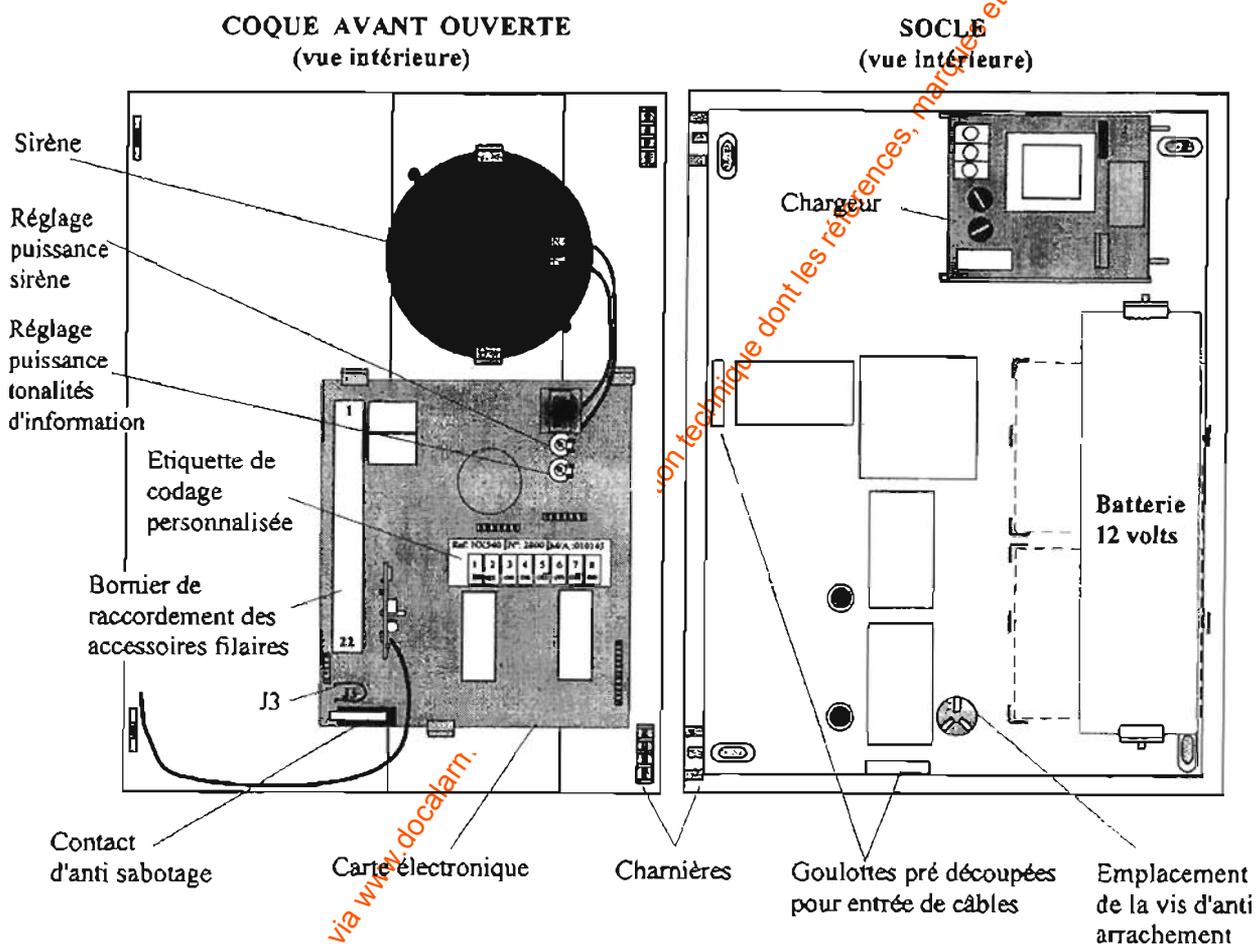
- Sirène d'alarme extérieure 9054 fonctionnant avec un bloc pile lithium intégré. Puissance 110 dB.
- Transmetteur téléphonique radio vocal NOXATEL 1TR.

II.3. CENTRALE D'ALARME NX 540

Pour ouvrir la centrale, tirer vers l'extérieur les deux clips latéraux placés sur la droite et effectuer un mouvement d'ouverture du coffret.

En version standard, le fonctionnement de la centrale est assuré par un chargeur CH 540 et une batterie 12 volts, intégrés.

Grâce à ce type d'alimentation, il est possible de doubler toutes les fonctions qui sont exploitées en radio, en mode filaire.

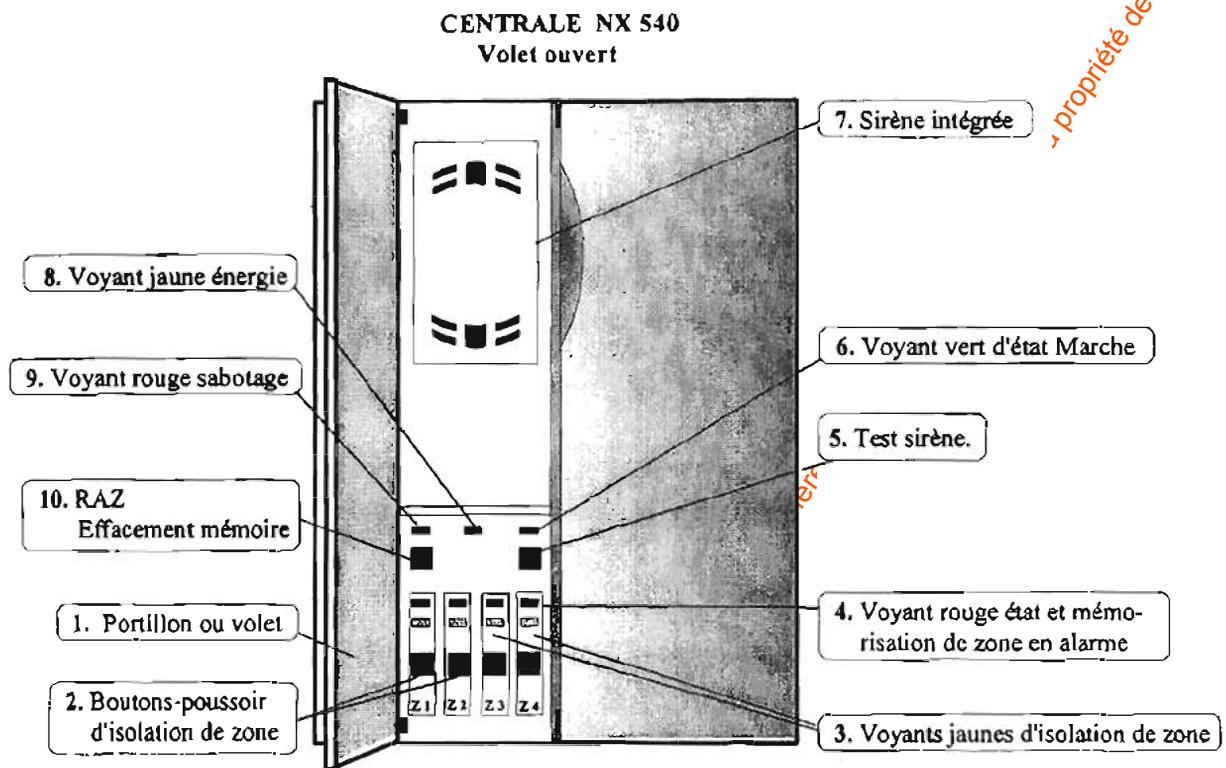


Votre centrale possède donc 4 zones radios doublées pour chacune d'elles d'une entrée filaire. Il est donc possible de raccorder pour des contraintes techniques ou économiques, de simples détecteurs d'ouverture magnétiques, des détecteurs à infra rouge passif standards, filaires. Sur le bornier sont disponibles une alimentation 12 volts, ainsi qu'une entrée autoprotection filaire.

Vous pouvez aussi raccorder d'autres accessoires filaires telles que des sirènes intérieures ou extérieures, commandes à clé ou à clavier.

Pour le raccordement d'accessoires filaires, se reporter aux paragraphes correspondants (p22/23).

Sur la face avant de la centrale, l'ouverture du portillon laisse apparaître en partie haute, la sirène intégrée ainsi que la sérigraphie des différentes fonctions.



Afin de ne pas augmenter la consommation d'énergie, l'ensemble des voyants ne s'allume qu'un court instant. Seul le voyant énergie est allumé en permanence pour indiquer la présence du 220 volts.

II.3.a. Important

Après connexion de la source d'alimentation, et avant de faire la première mise en service de votre centrale d'alarme, c'est à dire avant d'appuyer sur l'un ou l'autre des deux boutons de votre télécommande, vous avez la possibilité :

1. De faire des essais préliminaires de réception radio (sans déclenchement des sirènes), afin de déterminer avec certitude, le bon emplacement des détecteurs et de la centrale (voir essais préliminaires radios p14).
2. De modifier si vous le souhaitez, les paramètres qui sont déjà en mémoire dans votre centrale (voir p24).

Le kit 540 est préprogrammé en usine comme suit :

- toutes les zones déclenchent instantanément l'alarme,
- la durée de sonnerie d'alarme est de 3 mn
- de détecteur d'ouverture COR54 est affecté à la zone 1,
- le détecteur volumétrique VOR54 est affecté à la zone 2.

Pour corriger ces paramètres, se reporter au paragraphe correspondant.

Attention ! Les essais préliminaires radios ainsi que la modification du programme, ne sont plus possibles et sont verrouillés après avoir appuyé sur l'un ou l'autre des boutons de la télécommande pour une première mise en marche.

Pour revenir à la phase d'essais, couper les alimentations.

11.3.b. Zones

L'état de chacune des 4 zones est visualisé par un voyant rouge qui s'allume un court instant, chaque fois qu'il y a une détection.

Ce même voyant rouge assure la mémoire d'un déclenchement qui se serait produit pendant vos absences.

Il est possible d'isoler la ou les zones de votre choix en pressant (centrale à l'arrêt seulement), le ou les boutons-poussoir correspondants Z1, Z2, Z3, Z4 (repère 2 p5)

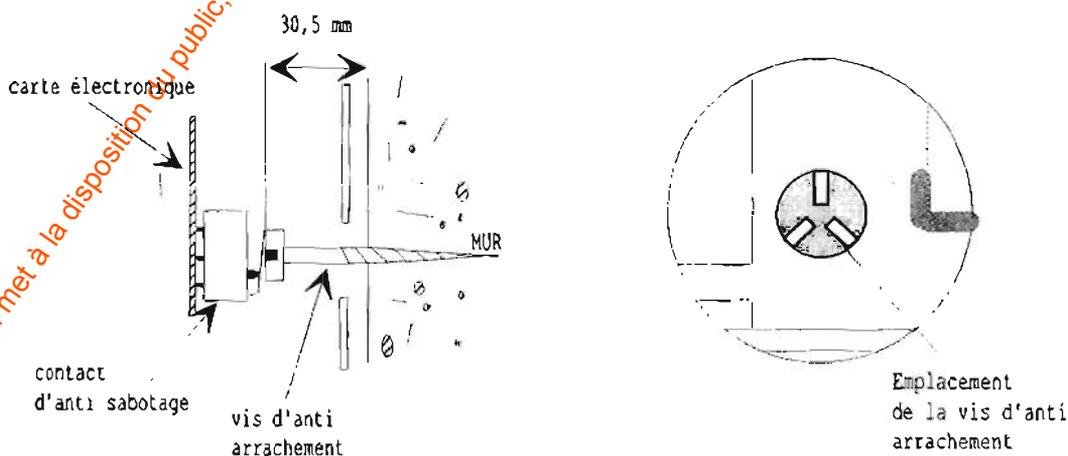
Dans ce cas, le voyant jaune s'allume un court instant et les deux parties de la zone, c'est à dire radio + filaire, ne déclencheront pas l'alarme lors de la mise en marche suivante.

Attention ! Une manoeuvre marche/arrêt efface l'isolation de zone.

11.3.c. Autoprotection

La centrale est équipée d'une entrée d'autoprotection radio ainsi que d'une entrée d'autoprotection filaire, qui sont en service en permanence (que le système soit en marche ou à l'arrêt).

De plus l'ouverture de la centrale ou son arrachage du mur, déclenche le contact d'anti arrachement (voir schéma ci-dessous) et active les sirènes en allumant le voyant sabotage (repère 9 p5).

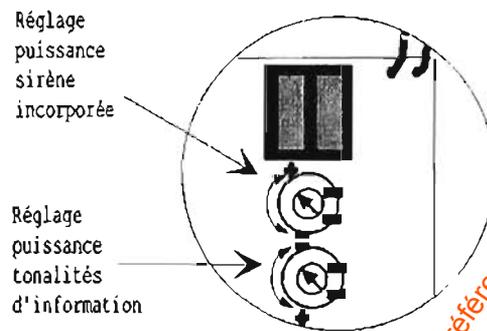


II.3.d. Sirène

La centrale intègre également une sirène de forte puissance, à tonalité réglable par un potentiomètre sur la carte électronique.

Cette sirène génère aussi des tonalités informatives discrètes dont la puissance est également réglable. Pour ces réglages, voir schéma ci-dessous.

Il est également possible de commander une sirène radio extérieure, ou une sirène filaire vendues séparément (voir p19 et 23).



II.3.e. Mise en service

La mise en service de la centrale et du système en général, est assurée par deux télécommandes radios miniatures identiques, référence **KS 54** (voir p8).

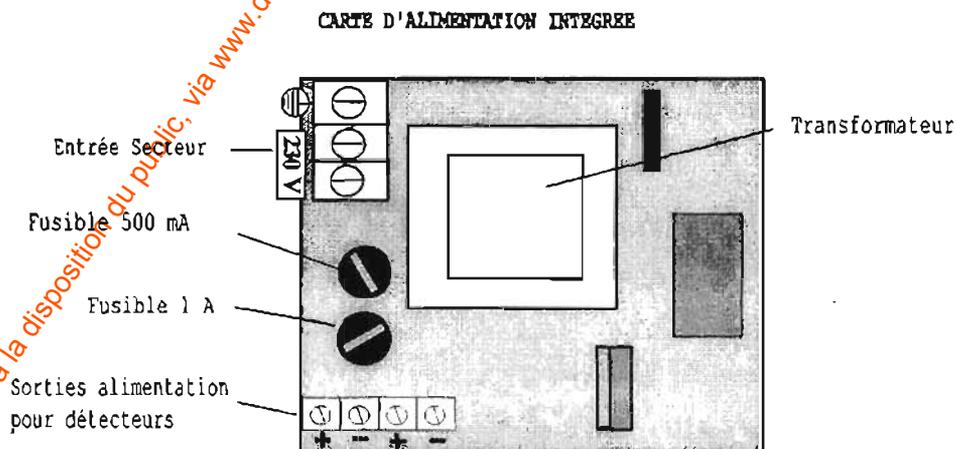
Il est également possible de commander la centrale, par un boîtier serrure ou clavier, filaires.

II.3.f. Alimentation

L'alimentation de la centrale est assurée par un bloc chargeur raccordé au secteur 230 volts.

En cas de coupure secteur temporaire, une batterie de 12 volts 2 Ah assure le fonctionnement du système.

Il faudra remplacer cette batterie en règle générale, tous les 5 ans.



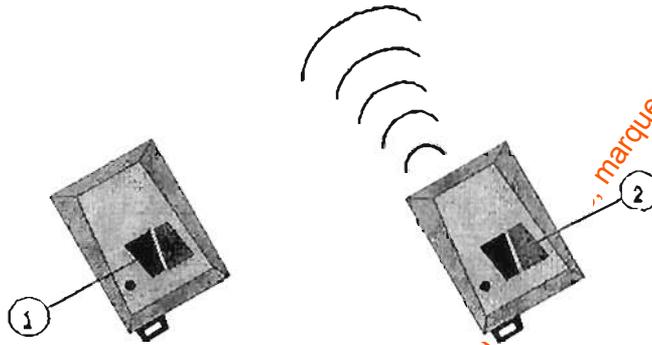
Pour entrer le câble dans la centrale, utiliser les extrémités prédécoupées des goulottes (voir p4).

II.4. TELECOMMANDES MINIATURES A TROIS FONCTIONS KS 54

Les deux télécommandes de l'ensemble de base sont absolument identiques.

Elles sont réglées et codées en usine pour piloter les différentes fonctions de votre système d'alarme.

Pour une meilleure sécurité ces télécommandes sont précodées (4 milliards de combinaisons) et appairées à la centrale, par un encodeur informatique aléatoire.



Le bouton ① de couleur noire, permet par une simple pression de courte durée, de mettre toutes les zones en service, soit les zones 1, 2, 3 et 4 du système d'alarme.

Le bouton ② de couleur rouge, permet par une pression de courte durée, de mettre en service seulement les zones 1 et 2 du système d'alarme.

En cas d'agression ou de malaise, une pression continue sur le bouton rouge déclenche une alarme détresse.

Une pression courte sur l'un ou l'autre des boutons, arrête le cycle d'alarme en cours.

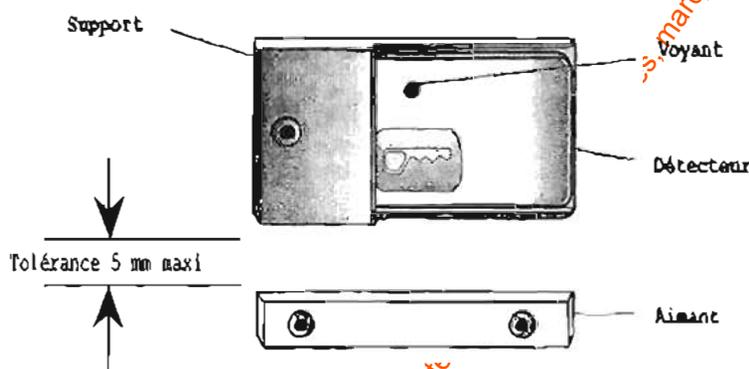
Le voyant rouge de cette télécommande indique lors de la pression de l'une ou l'autre des deux touches, l'envoi d'un ordre à la centrale d'alarme.

Il est possible selon les besoins de commander d'autres télécommandes, en indiquant les numéros d'identification de la plaque signalétique placée à l'intérieur de la centrale.

II.5. DETECTEUR D'OUVERTURE MAGNETIQUE COR 54

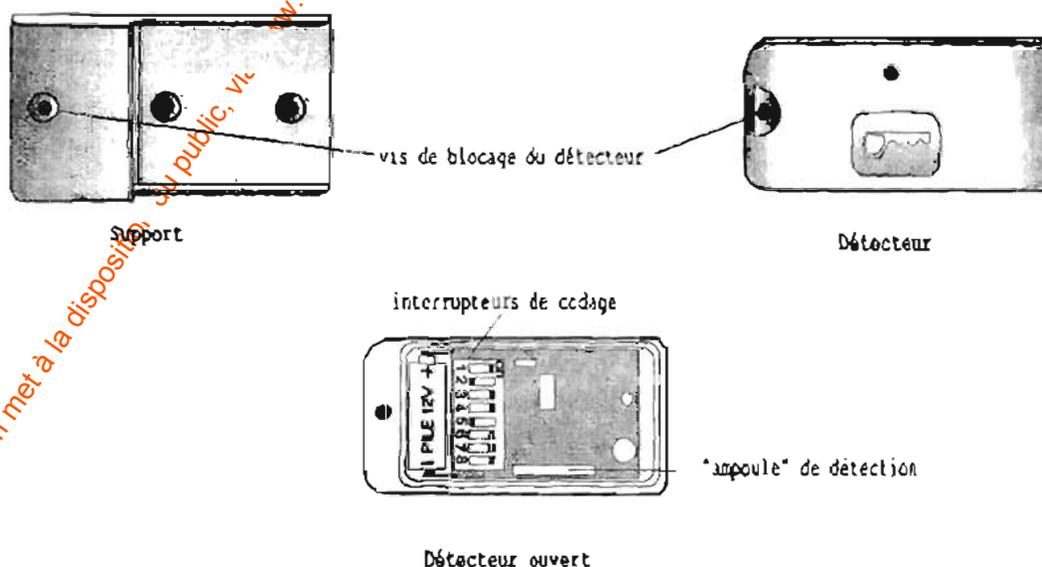
Ce détecteur permet de contrôler les ouvertures (fenêtres, portes etc...) des locaux à protéger.
Il est composé de trois parties :

- le support : à fixer sur l' huisserie (en partie haute exclusivement) à l'opposé des gonds,
- le détecteur : à glisser dans le support,
- la partie magnétique : à fixer sur l'ouvrant, en regard de la partie électronique, côté sigle.



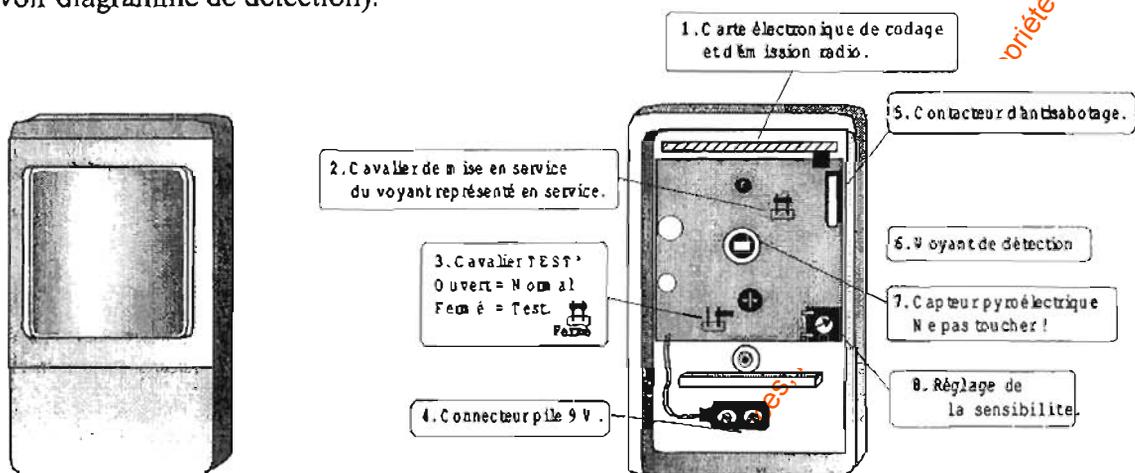
Dans le détecteur se trouve l'alimentation par pile, le circuit d'émission radio avec les interrupteurs de codage et d'affectation de zone, repérés de 1 à 8 (voir codages pl 1).

Un voyant de couleur rouge indique l'envoi d'une information de détection à la centrale d'alarme.



II.6. DETECTEUR VOLUMETRIQUE A INFRA ROUGE PASSIF VOR 54

Ce détecteur permet de contrôler le déplacement d'un intrus dans son volume de détection. Placé à 2,10 mètres du sol, sa portée est de 15 mètres environ, pour un angle d'ouverture de 90° (voir diagramme de détection).



INFRA ROUGE PASSIF

INFRAROUGE PASSIF Ouvert

A l'intérieur de ce détecteur se trouvent la pile d'alimentation 9 volts, ainsi que le circuit d'émission radio avec ses interrupteurs de codage.

Pour augmenter l'autonomie de la pile intégrée, il est conseillé de déconnecter ce voyant (cavalier repéré 2).

En fonctionnement normal, ces détecteurs se mettent en position d'attente pendant 5 minutes environ après chaque détection.

Pour accélérer les essais préliminaires radios, il est conseillé de placer le cavalier repéré 3 sur la position "Test", fermé.

Attention ! dans cette position le détecteur consomme beaucoup d'énergie. Il est nécessaire après les essais, de refermer ce cavalier.

Après raccordement de sa pile, ce détecteur a besoin de quelques minutes de stabilisation pour fonctionner normalement.

Un témoin d'usure de pile intégré à ce détecteur annonce par des bips sonores, le remplacement impératif de la pile. Le fonctionnement est toutefois assuré pendant quelques jours encore.

Ce détecteur est autoprotégé à l'ouverture, c'est à dire que son démontage ou l'ouverture du capot déclenchera une alarme sabotage, même si la centrale est à l'arrêt.

En cas d'ouverture du détecteur, il y a transmission d'une alarme sabotage qui est prioritaire et qui se répète à chaque détection tant que le détecteur est ouvert.

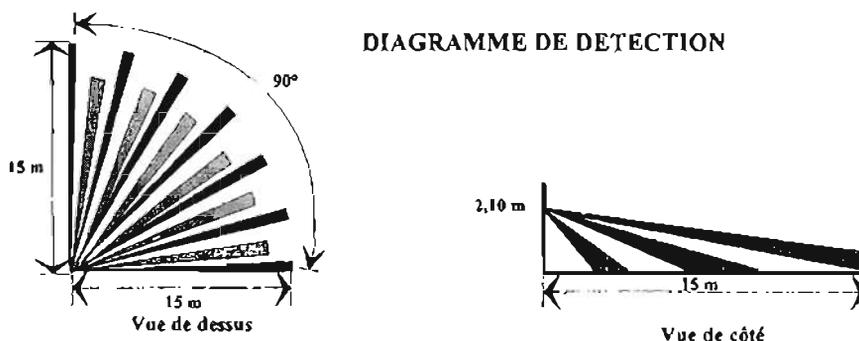


DIAGRAMME DE DETECTION

III - CODAGES

Indépendamment des accessoires livrés avec la centrale qui sont déjà précodés, vous avez la possibilité de rajouter des détecteurs supplémentaires : détecteurs d'ouverture COR54 ou détecteurs volumétriques VOR 54.

Pour les appairer à votre centrale d'alarme il vous faut intervenir sur la série de 8 dipswitchs (mini-interrupteurs), placés à l'intérieur de ces détecteurs.

Les dipswitchs 1 et 2 permettent l'affectation du détecteur à l'une des quatre zones (voir tableau ci-dessous).

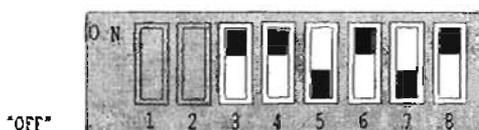
Les dipswitchs 3, 4, 5, 6, 7 et 8 correspondent au code aléatoire qui a été mis en mémoire lors de la fabrication de votre centrale. Il faut donc les mettre en correspondance avec l'affectation confidentielle qui a été mémorisée et indiquée sur l'étiquette signalétique.

Codage d'un détecteur d'ouverture ou détecteur à infra rouge, supplémentaire :

Ouvrir le détecteur en dépliant le capot et commencer par positionner les mini interrupteurs 3, 4, 5, 6, 7 et 8 suivant les repères d'affectation de votre centrale, mentionnés sur la plaque signalétique placée à l'intérieur.

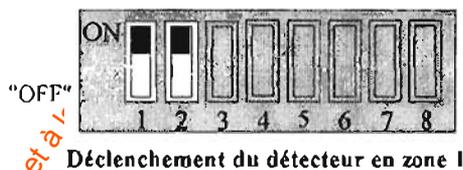
Ref : NX540		N° : 2800		M/A : 010145			
1	2	3	4	5	6	7	8
zones		on	on	off	on	off	on

Exemple de plaque signalétique située dans la centrale

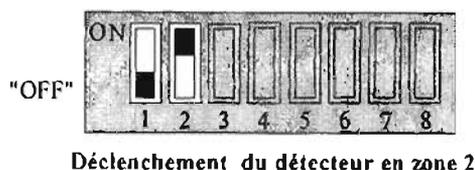


Mise en concordance d'un détecteur

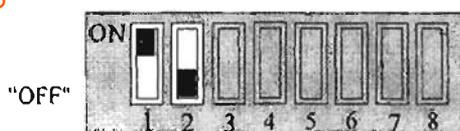
Effectuer ensuite le choix de la zone que déclenchera le détecteur, en intervenant sur les dipswitchs 1 et 2 (plusieurs détecteurs peuvent être affectés à une même zone).



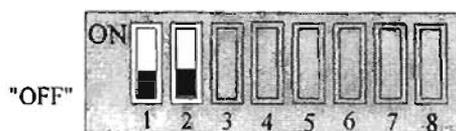
Déclenchement du détecteur en zone 1



Déclenchement du détecteur en zone 2



Déclenchement du détecteur en zone 3

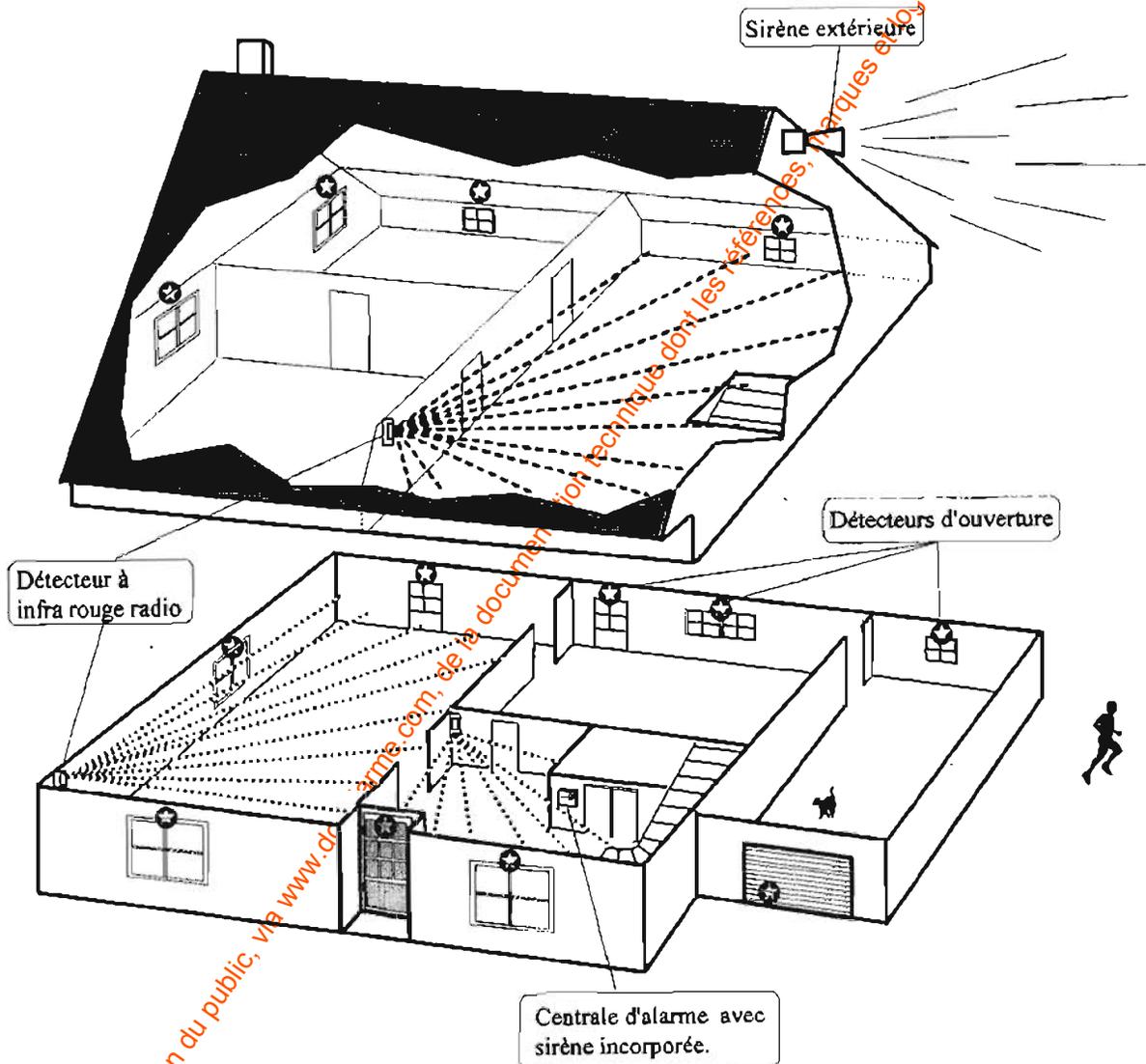


Déclenchement du détecteur en zone 4

III.1. CONCEPTION DU SYSTEME

Avant de commencer votre installation, vous devez après avoir lu la notice concevoir le système d'alarme :

1. en imaginant les points à piéger (conception du système)
2. en vous assurant que l'endroit choisi pour placer le détecteur est compatible avec une bonne transmission radio (nécessité de faire des essais préliminaires radios).



III.1.a. Où placer la centrale d'alarme ?

Elle sera toujours placée au coeur du système de protection, dans un endroit accessible pour permettre une lisibilité facile et conviviale.

Avant sa fixation définitive, il faudra s'assurer que l'endroit choisi est compatible avec une bonne réception des informations radios en provenance des détecteurs.

Les mises en marche ou à l'arrêt du système sont signalées discrètement par des bips sonores à puissance réglable. Il faudra donc éviter d'étouffer ces signalisations. Il faudra également choisir son emplacement pour que le rendement acoustique de la sirène intégrée à la centrale, soit le plus fort possible.

Emplacements conseillés : cage d'escalier, retour de hall d'entrée...

Il faudra également choisir son emplacement pour que le rendement acoustique de la sirène intégrée à la centrale, soit le plus fort possible.

Emplacements conseillés : cage d'escalier, retour de hall d'entrée...

Dans tous les cas elle devra être placée en prenant soin d'éviter les environnements perturbateurs tels que appareillages électriques générant des parasites, supports métalliques, installations informatiques.

Il faudra s'assurer avant la fixation définitive, de la bonne transmission des informations radios vers la centrale (voir essais préliminaires radios p14).

III.1.b. Où placer les détecteurs d'ouverture ?

Ils sont généralement destinés à protéger côté intérieur, les issues à risque situées en périmétrie.

Exemples : porte d'entrée, porte fenêtre etc ...

Mais ils peuvent être utilisés aussi pour contrôler des portes intérieures, armoires ou portes de placard sensibles.

Dans tous les cas ils devront être placés en partie haute en évitant les environnements perturbateurs tels que appareillages électriques générant des parasites, supports métalliques, installations informatiques.

Il faudra s'assurer avant la fixation définitive de la bonne transmission des informations radios vers la centrale (voir essais préliminaires radios p14).

III.1.c. Où placer les détecteurs volumétriques ?

Placés généralement en angle à 2,10 mètres du sol, ils sont destinés à contrôler des volumes intérieurs. Ils seront réservés pour la protection d'espaces convoités par les cambrioleurs.

Emplacements conseillés : salle de séjour, chambre de parents, mais on peut les utiliser également pour contrôler des points de passage obligés tels que couloirs, hall d'entrée.

Pour une meilleure efficacité, les faisceaux d'un détecteur volumétrique ne devront pas croiser les faisceaux d'un autre détecteur.

Il faudra également éviter les environnements perturbateurs tels que appareillages électriques générant des parasites, supports métalliques, installations informatiques et en évitant de les diriger vers une source de chaleur, face à une baie vitrée, face à une cheminée...

Il faudra s'assurer avant la fixation définitive de la bonne transmission des informations radios vers la centrale (voir essais préliminaires radios p14).

III.1.d. Où placer la sirène optionnelle 9054 ?

Les sirènes sont conçues pour être installées à l'extérieur.

Elles seront placées en partie haute à une distance minimale de 6/7 mètres.

Il faudra éviter les environnements perturbateurs tels que appareillages électriques générant des parasites, supports métalliques, installations informatiques.

Il faudra s'assurer avant la fixation définitive de la bonne transmission des informations radios vers la centrale.

III.2. ESSAIS PRELIMINAIRES RADIOS

Avant de fixer définitivement les éléments de votre système d'alarme, vous devez faire un contrôle de la bonne transmission des informations radios entre ces différents composants.

Avant toute chose, vous devez préparer les accessoires à essayer en respectant l'ordre suivant afin d'éviter des déclenchements inopportuns de l'autoprotection (anti sabotage).

1. Préparer les détecteurs d'ouverture achetés en complément.
Décliper la partie électronique.
Leur attribuer une zone et les coder en se reportant à la plaque signalétique de la centrale (voir codages p11).
Refermer le détecteur.
2. Préparer les détecteurs volumétriques achetés en complément.
Décliper les détecteurs.
Leur attribuer une zone et les coder en se reportant à la plaque signalétique de la centrale (voir codages p11).
Placer le cavalier intérieur repéré 3 sur la position "test" ouvert (p10).
Cavalier intérieur repéré 2 sur la position "fermé", voyant en service.
Raccorder la pile en respectant les polarités.
Refermer le détecteur.
3. Préparer la centrale en raccordant la batterie uniquement.
Refermer celle-ci.
Ne pas effectuer de mise en marche de la centrale pour procéder aux essais radios.

III.2.a. Essais radios

Placer la centrale sans la fixer et sans qu'aucune mise en marche n'ait été faite, le plus près possible de son emplacement final.

Positionner approximativement un détecteur volumétrique près de l'emplacement choisi.

Effectuer dans son champ de détection, un déplacement.

Le voyant rouge de ce détecteur s'allume un court instant.

- Pour les détecteurs des zones 1 et 2, la centrale émet un "Bip" indiquant qu'elle a bien reçue l'information radio en provenance du détecteur.
- Pour les détecteurs des zones 3 et 4, la centrale émet 3 ou 4 "Bips" indiquant qu'elle a bien reçue l'information radio en provenance du détecteur.

S'assurer que simultanément, le voyant correspondant à la zone choisie pour ce détecteur, s'allume bien sur la centrale.

S'il y a absence de signal, modifier l'emplacement du détecteur ou de la centrale.

Procéder ainsi pour toutes les pièces qui seront équipées de détecteurs volumétriques.

Faire le même essai avec un détecteur d'ouverture en s'approchant le plus près possible de son emplacement final.

Approcher l'aimant (à la main) du détecteur (près du repère représenté par une clé).

Eloigner l'aimant de ce détecteur, le voyant rouge s'allume un court instant.

La centrale émet un "biip" si ce détecteur est affecté aux zones 1 et 2 ou 3 ou 4 "biip" si ce détecteur est affecté aux zones 3 et 4, indiquant ainsi qu'elle a bien reçue l'information radio en provenance du détecteur.

S'assurer que simultanément le voyant correspondant à la zone choisie pour ce détecteur, s'allume bien sur la centrale.

Procéder ainsi pour toutes les issues qui seront équipées de détecteurs d'ouverture.

Si ces essais sont concluants, procéder à la mise en place définitive des matériels.

Ouvrir la centrale, déconnecter la batterie.

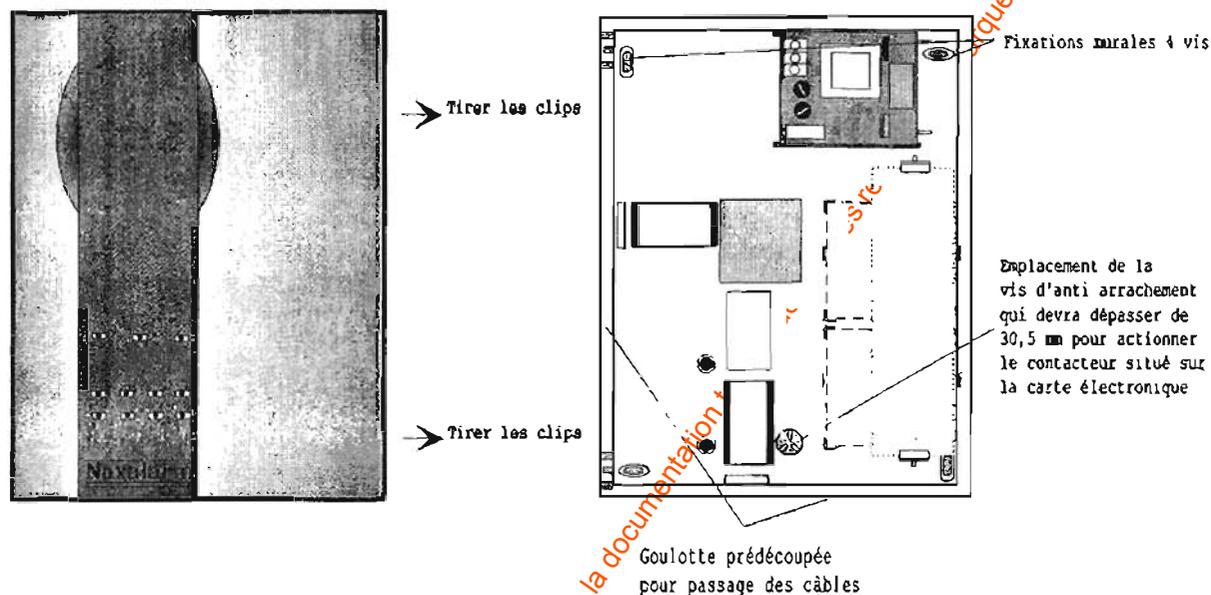
Attention ! Si une alarme se déclenche par ouverture accidentelle d'un contact d'autoprotection, effectuer une manoeuvre Marche/Arrêt sur la télécommande.

Pour revenir à la phase d'essais préliminaires radios, couper les alimentations de la centrale quelques minutes.

IV - INSTALLATION DU SYSTEME

IV.1. POSE ET RACCORDEMENT DE LA CENTRALE

Ouvrir la centrale d'alarme en tirant vers l'extérieur les deux clips latéraux placés sur la droite et en effectuant un mouvement d'ouverture du coffret.



Fixer solidement le socle à hauteur de lecture, sur un support plan et rigide, sans oublier de placer une vis d'anti-arrachement qui dépassera de 30,5 mm et actionnera le contacteur d'autoprotection (voir schéma ci-dessus et p6).

Raccorder l'alimentation 220 volts sur le bloc chargeur en entrant le câble par les goulottes prédécoupées.

Raccorder la batterie.

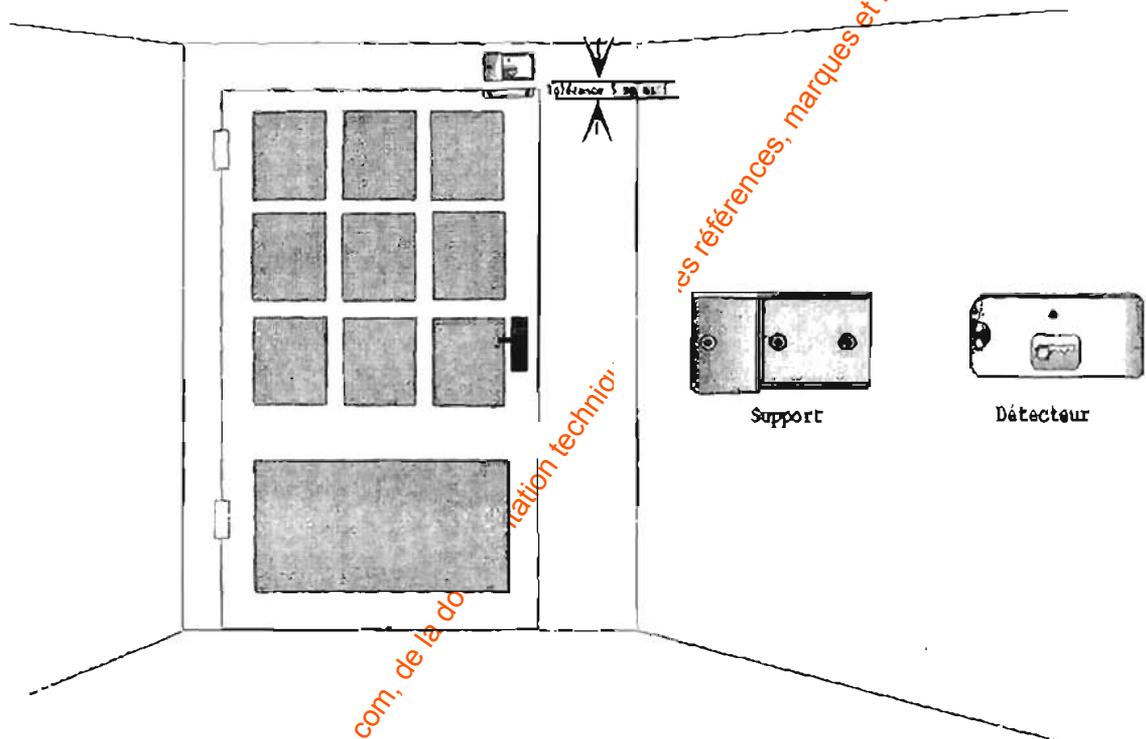
Refermer le coffret en s'assurant que le contacteur d'autoprotection est bien en appui sur la vis d'anti-arrachement (déclat).

Consolider sa fermeture en plaçant dans les clips latéraux, une petite vis afin d'éviter les ouvertures intempestives.

Attention ! Si une alarme se déclenche par ouverture accidentelle d'un contact d'autoprotection, effectuer une manoeuvre Marche/Arrêt sur la télécommande.

IV.2. POSE DES DETECTEURS D'OUVERTURE

Ce ou ces détecteurs doivent être installés sur des huisseries en bois, à l'opposé des gonds. L'espace maximum entre la partie active (détecteur) et l'aimant ne doit pas excéder 5mm. La clé représentée sur le détecteur doit être positionnée côté aimant. Pour une bonne transmission radio, la distance entre ce détecteur et la centrale d'alarme ne doit pas excéder 20 mètres.



Avant sa fixation définitive, s'assurer par une simulation d'ouverture de l'issue, qu'il transmet bien l'information radio à la centrale (voir essais radios p14).

Fixer le support sur l' huisserie de l'issue à protéger, y insérer le détecteur codé et alimenté. Assembler ces deux éléments par une petite vis.

Fixer l'aimant en regard du détecteur de telle sorte que celui-ci soit le plus près possible du repère représenté par une clé.

S'assurer qu'à l'ouverture de l'issue, le voyant rouge situé sur le détecteur s'allume un court instant.

IV.2.a. Fonctionnement

A chaque ouverture de l'issue, le voyant rouge situé sur ce détecteur s'allume pendant une seconde environ, indiquant ainsi la transmission d'une information radio à la centrale.

IV.3. POSE ET RACCORDEMENT DES DETECTEURS VOLUMETRIQUES

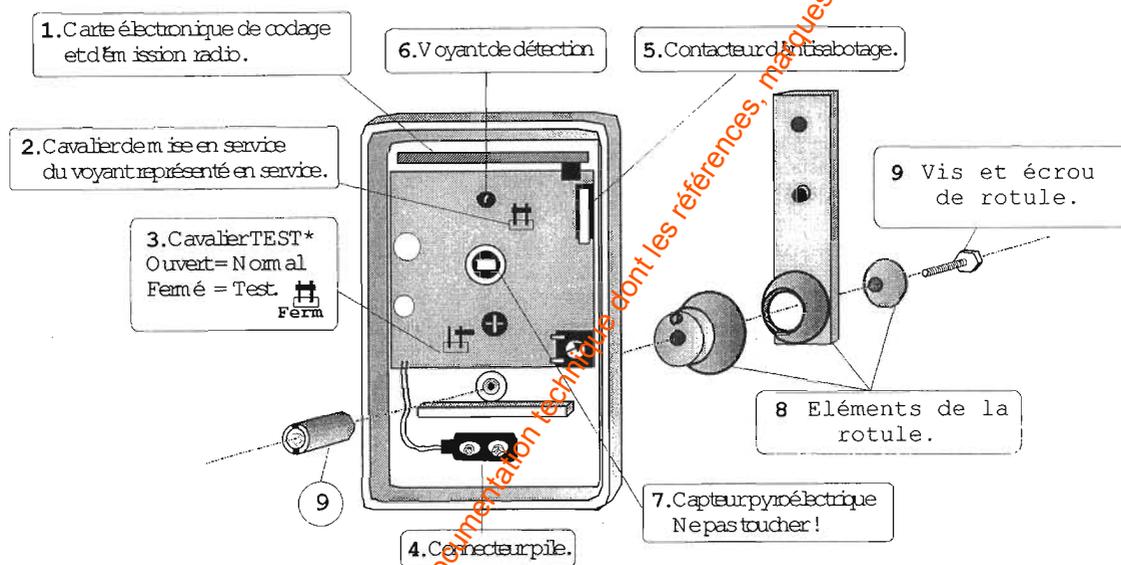
Ils seront posés à une hauteur de 2,10 mètres et seront montés de préférence dans un angle à l'aide de leur rotule d'orientation, afin d'obtenir un plus grand volume protégé.

Faire en sorte que les faisceaux de détection ne croisent pas les faisceaux d'un autre détecteur du même type.

Ces détecteurs analysent le rayonnement infra rouge émis par une personne se déplaçant dans son champ de détection.

Il est donc important de bien choisir leur emplacement en évitant les rayons solaires directs sur l'appareil, de les placer au dessus ou les diriger vers une source de chaleur.

S'assurer avant leur fixation définitive, que les détecteurs envoient bien l'information radio à la centrale (voir essais radios p14).



En fonctionnement normal, ces détecteurs se mettent en position d'attente pendant 5 minutes environ après chaque détection.

Pour faciliter les essais, il est possible de diminuer cette temporisation en positionnant le cavalier interne, repère "3" sur la position "test" fermé.

Dans ce cas, la temporisation entre deux alarmes est réduite à : 4 secondes environ.

Attention ! Ne pas laisser le cavalier dans cette position qui entraînerait une usure prématurée de la pile.

Fonctionnement :

Trois minutes après avoir quitté le local protégé, à l'entrée dans ce même local le détecteur allume son voyant pendant une seconde environ, et transmet instantanément une information radio à la centrale provoquant ainsi un déclenchement des sirènes.

L'ouverture du détecteur déclenche une alarme sur le circuit d'autoprotection (anti sabotage).

En cas d'ouverture, il y a transmission d'une alarme sabotage qui est prioritaire et qui se répète à chaque détection tant que le détecteur est ouvert.

Quand la pile interne au détecteur ne possède plus la capacité nécessaire à un fonctionnement normal, un signal sonore est émis par le détecteur indiquant ainsi le remplacement obligatoire de cette pile. Vous disposez toutefois de 8 jours environ pour effectuer son changement.

IV. POSE ET RACCORDEMENT DE LA SIRENE EXTERIEURE RADIO (Option)

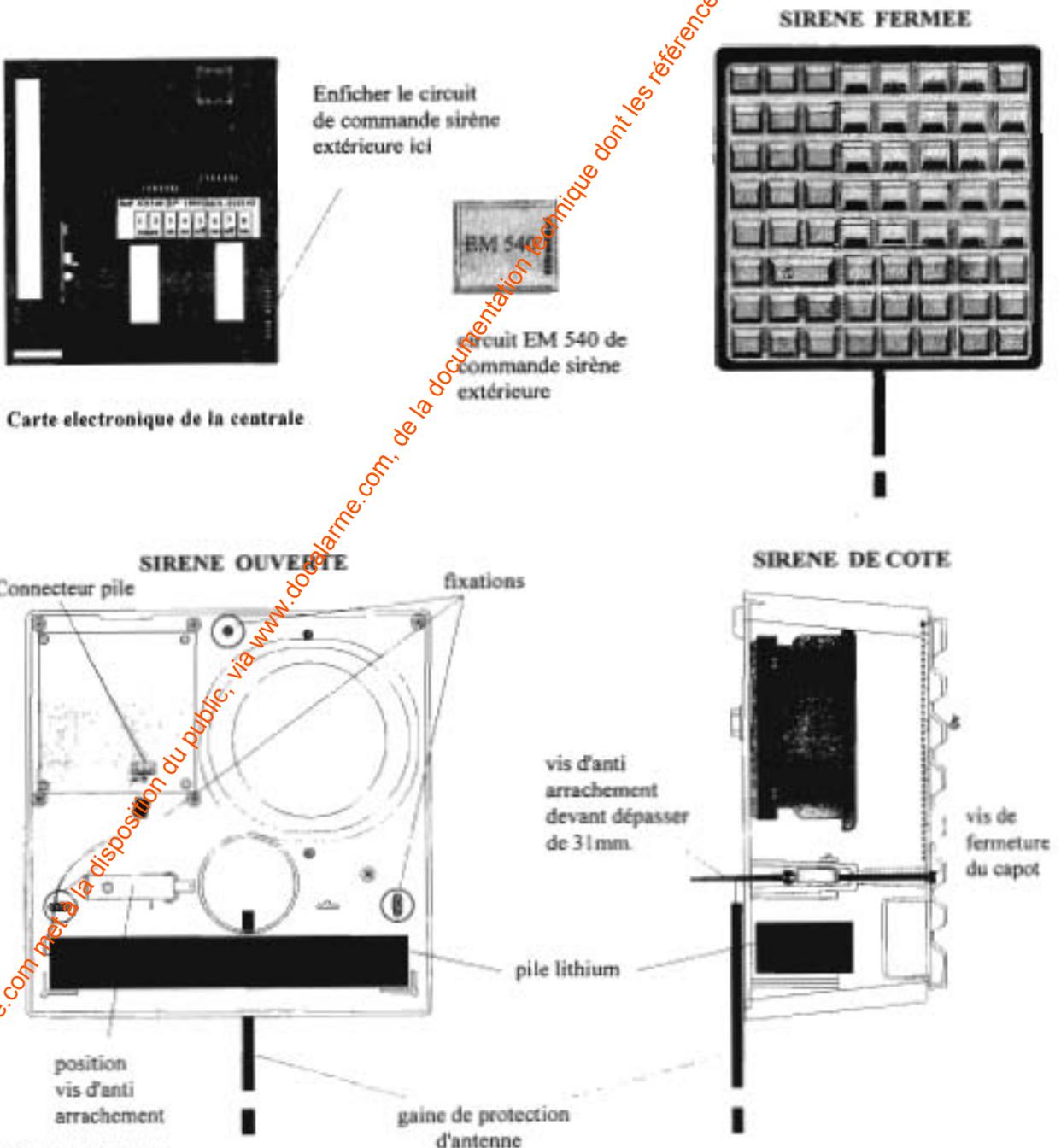
La sirène sera installée en partie haute à une distance de la centrale supérieure à 6/7 mètres. Utiliser pour cela le gabarit de perçage livré avec la sirène et positionner l'emplacement des trois vis de fixation sans omettre la quatrième vis plus longue qui devra dépasser de 31mm pour actionner le contacteur d'anti-arrachement.

Cette sirène est vendue avec un circuit de commande radio référence EM 540 qu'il vous faudra enficher sur son connecteur sur la carte électronique de la centrale NX 540.

Faire glisser l'antenne (fil souple de couleur noire) en totalité dans la gaine de protection qui devra être introduite de quelques millimètres dans le joint arrière.

Après fixation du socle et du réglage du contact d'autoprotection et d'anti-arrachement, s'assurer que l'antenne est correctement positionnée et raccordée.

Connecter la pile sur la carte électronique et refermer la sirène.



V - UTILISATION DU SYSTEME

Centrale et détecteurs étant correctement paramétrés et installés, vous pouvez donc effectuer la première mise en marche du système.

Les changements d'état Marche/Arrêt sont signalés par des tonalités informatives caractéristiques.

La puissance de ces tonalités d'information est réglable sur le potentiomètre de la carte électronique (voir p7).

V.1. MISE EN MARCHÉ TOTALE

Appuyer sur le bouton central de couleur noire de la télécommande.

La centrale émet deux notes de musique caractéristiques "TE LOUOU", pendant ce temps le voyant vert marche s'allume (repère 6 p5).

Cette tonalité informative se transforme en trois notes "TI-LA-LOUOU-LA", si le contact d'anti sabotage n'est pas actionné.

Il est donc possible dès cet instant, d'effectuer des essais individuels de chaque détecteur sur la zone de votre choix.

Pour arrêter l'alarme en cours, appuyer sur ce même bouton noir, ce qui a pour effet de mettre la centrale à l'arrêt.

La centrale émet alors trois "TEUT".

Après le déclenchement d'une alarme, la mise à l'arrêt consécutive est suivie après les trois "TEUT", d'une tonalité de trois notes imitant un véhicule de secours "PIN PON PIN".

L'utilisateur est invité pendant ce temps, à prendre connaissance sur la centrale de la zone qui a déclenché l'alarme.

Effacer en appuyant sur la touche RAZ.

V.2. MISE EN SERVICE PARTIELLE DE L'INSTALLATION

Vous avez la possibilité de ne mettre en service que les deux premières zones de votre centrale.

Pour cela, appuyer sur la touche de couleur rouge de votre télécommande.

Vous pouvez également faire de la mise en service partielle plus sélective en éjectant sur la centrale, les ou les zones de votre choix en appuyant sur le ou les boutons-poussoir des zones que vous ne souhaitez pas mettre en marche (Z1 à Z4 repère 2 p5).

Le voyant jaune s'allume un court instant, indiquant la prise en compte de cet ordre.

Le passage Marche/Arrêt efface l'éjection de zone.

V.3. DECLENCHEMENT DE L'AUTOPROTECTION

L'ouverture d'un détecteur volumétrique, de la sirène extérieure ou de la centrale, déclenche l'alarme instantanément.

Pour l'arrêter, actionner la télécommande.

En cas d'ouverture prolongée, il y a transmission d'une alarme sabotage qui est prioritaire et qui se répète à chaque détection tant que le détecteur est ouvert.

La centrale émet alors une série de trois "TEUT".

Après le déclenchement d'une alarme, la mise à l'arrêt suivante est suivie après les trois "TEUT", d'une tonalité de trois notes imitant un véhicule de secours "PIN PON PIN".

L'utilisateur est invité pendant ce temps, à prendre connaissance sur la centrale de la zone qui a déclenché l'alarme (voyant rouge autoprotection repère 9 p5).

Effacer en appuyant sur la touche RAZ.

V.4. DECLENCHEMENT D'UNE ALARME PANIQUE OU AGRESSION

Appuyer sur le bouton rouge de la télécommande pendant plus de trois secondes, ce qui a pour effet de déclencher une préalarme rapide (série de "tiptiptiptiptiptip..."), relâcher la pression dès le déclenchement de l'alarme sur la centrale.

Pour l'arrêter, appuyer sur le bouton rouge, la centrale émet alors 3 "TEUT" suivis de la tonalité d'un véhicule de secours "PIN PON PIN".

V.5. TEST SIRENE

L'appui sur la touche « test sirène » de la centrale a pour effet de déclencher fugitivement la sirène intérieure pendant le temps de la pression, et actionne la sirène extérieure pour un cycle complet de 3 mn.

Pour arrêter ce cycle appuyer sur la télécommande.

Cette fonction peut également servir d'alarme panique.

VI - RACCORDEMENT D'ACCESSOIRES FILAIRES

Vous avez donc, pour des raisons de contraintes techniques ou économiques, la possibilité de raccorder des accessoires filaires tels que :

- Détecteurs d'ouverture magnétique,
- Détecteurs volumétriques à infrarouge passif, Bivolumétriques,
- Sirènes intérieures fonctionnant par apparition de tension
- Sirènes intérieures ou extérieures auto alimentées fonctionnant par disparition de tension,
- Transmetteur téléphonique standard,
- Commandes déportées à clé avec visualisation du changement d'état Marche/Arrêt,
- Claviers déportés avec visualisation du changement d'état Marche/Arrêt.

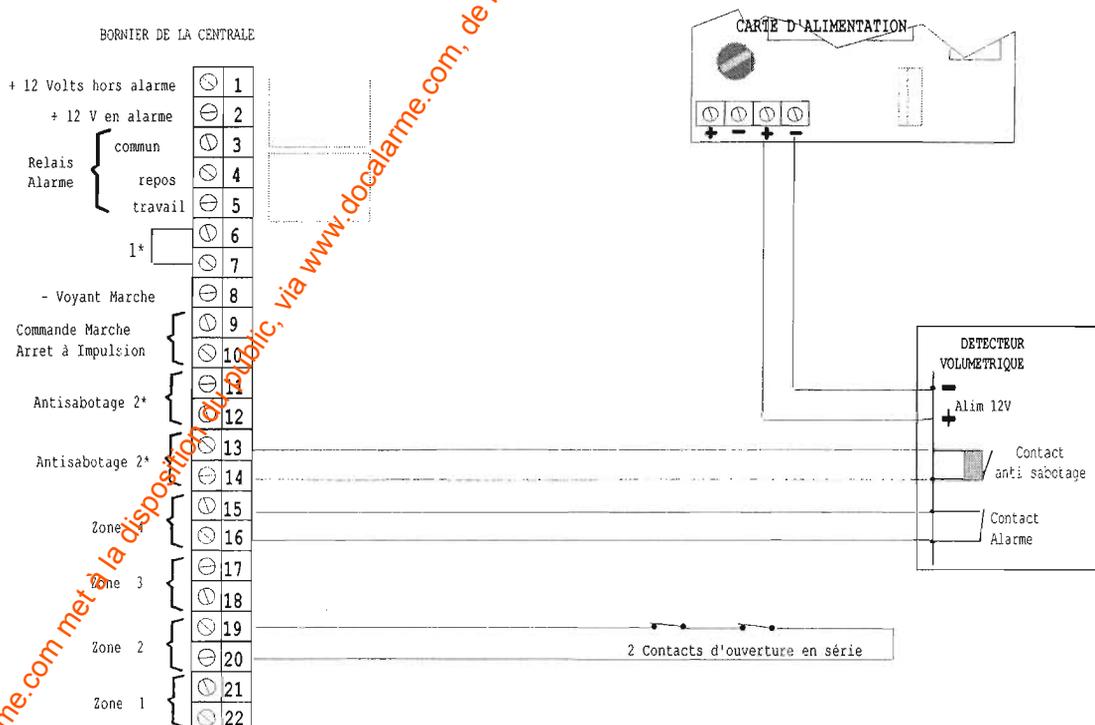
(renseignements auprès de votre fournisseur)

VI.1. RACCORDEMENT DES DETECTEURS

Les détecteurs peuvent être utilisés seuls ou en série, sur l'une des quatre entrées de votre choix.

Pour les détecteurs volumétriques, des alimentations sont disponibles sur le bornier de la carte alimentation.

Pour entrer vos câbles dans la centrale, utiliser les extrémités prédécoupées des goulottes.



*1. Liaison à ne pas enlever.

*2. Le raccordement d'une seule autoprotection implique de couper la liaison J3 (voir plan p4), et de relier entre elles les deux bornes de l'autoprotection restante qui ne serait pas utilisée.

VI.1.a. Fonctionnement des zones filaires

Sur la centrale, le bouton-poussoir d'isolation des zones (repère 2 p5), isole les détecteurs de cette zone, qu'ils soient radios ou filaires.

Les mémoires d'alarme des zones filaires sont visualisées lors du passage à l'arrêt du système, par le voyant de couleur jaune, qui s'allume pendant le signal de secours "PIN PON PIN" (repère 3 p5).

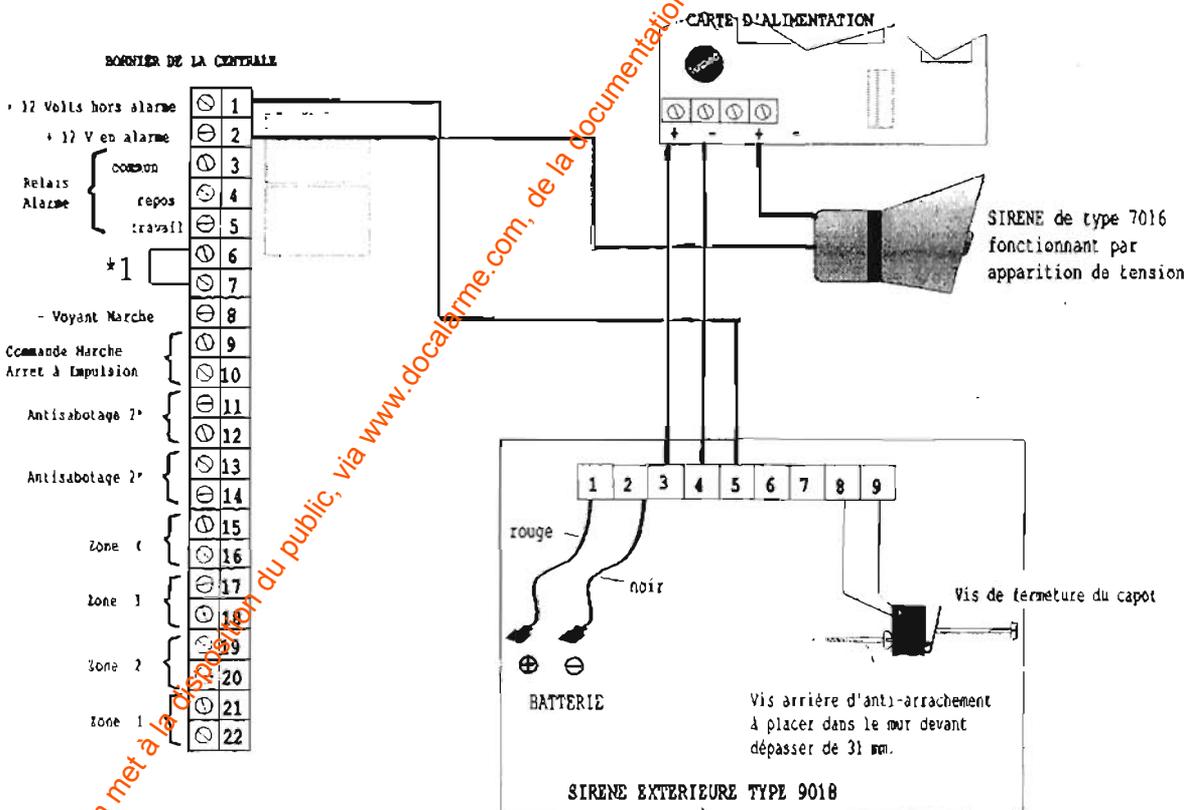
Pour l'effacer, appuyer sur la touche "RAZ" (repère 10 p5).

NOTA ! Lors de la première alimentation de votre système d'alarme, la centrale scrute les entrées filaires qui sont raccordées et intègre les boucles fournies par ces détecteurs, celles qui ne sont pas raccordées ou en défaut, ne seront pas prises en compte.

Pour intégrer les volumétriques, effectuer la manoeuvre suivante : appuyer sur la touche "RAZ" tout en maintenant cette touche, appuyer simultanément sur les quatre boutons de zone jusqu'à allumage bref du voyant sabotage.

Modifier ensuite les paramétrages de la centrale si nécessaire (p24).

VI.2. RACCORDEMENT DES SIRENES



*1. Liaison à ne pas enlever.

*2. Le raccordement d'une seule autoprotection implique de couper la liaison J3 (voir plan p4), et de relier entre elles les deux bornes de l'autoprotection restante qui ne seront pas utilisées.

VII - CHANGEMENT DES PARAMETRES DE LA CENTRALE

Vous avez la possibilité de modifier certains paramètres qui ont été mis en mémoire lors de la fabrication de la centrale, c'est à dire :

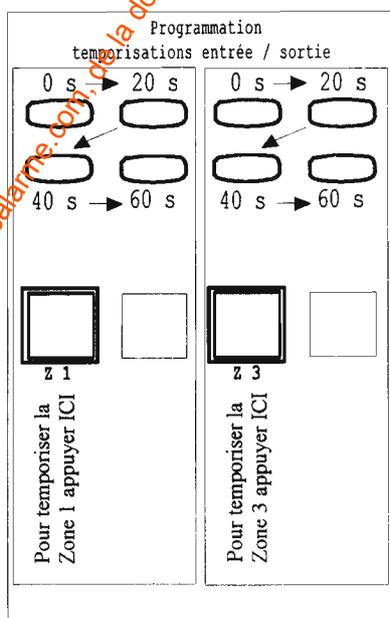
- Temporisation en Entrée/Sortie des zones 1 et 3 qui ont été programmées en déclenchement instantané,
- Diminution de la sonnerie d'alarme des zones 1 et 2 qui a été programmée à 3mn,
- Diminution de la sonnerie d'alarme des zones 3 et 4 qui a été programmée à 3mn.

Pour modifier ces paramètres, il faut que la centrale soit dans la phase "Essais préliminaires radios", c'est à dire qu'après avoir été alimentée, aucune mise en service n'ait été faite.

Pour revenir à cette phase de réglage, couper l'ensemble des alimentations de la centrale pendant quelques minutes.

VII.1. TEMPORISATION D'ENTREE ET DE SORTIE DES ZONES 1 ET 3

Il est possible de modifier les temporisations en entrée et en sortie de la zone 1 et de la zone 3 ou des deux à la fois. Cela permet de mettre en service le système de l'intérieur des locaux. De plus pour la zone 1 uniquement, la temporisation d'entrée déclenche une préalarme pour rappeler à l'utilisateur qu'il faut arrêter le système.



Pour régler les temporisations d'entrée et de sortie des zones 1 et 3, utiliser le dessin de "programmation des temporisations entrée/sortie".

Appuyer sur le bouton Z1 pour temporiser la zone 1.

Appuyer sur le bouton Z3 pour temporiser la zone 3.

Un premier voyant jaune s'allume : Début du cycle.

Ensuite s'allume le voyant rouge 0 seconde.

En restant appuyé, le voyant 20 secondes s'allume également, puis vient se rajouter le voyant 40 secondes, arrive ensuite le voyant 60 secondes.

S'arrêter sur l'allumage représentant la valeur souhaitée.

A la mise en marche suivante, ces valeurs seront verrouillées.

Pour les effacer et revenir à la programmation d'usine (0 seconde), couper les alimentations pendant quelques minutes.

NOTA ! Il est possible après avoir effectué une mise en marche, de vérifier la valeur de ces temporisations en appuyant sur ces touches qui indiquent par le nombre de voyants allumés quelle est la valeur de temporisation qui est en mémoire.

Le début du cycle commence par l'allumage du voyant jaune (isolation de zone).

Compter ensuite le nombre de voyants allumés pour déterminer la valeur.

Utilisation des zones temporisées en Entrée/Sortie :

La mise en marche peut s'effectuer de l'intérieur des locaux.

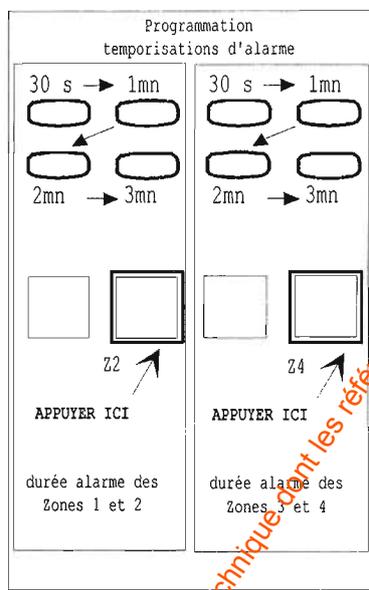
La temporisation de sortie est signalée sur la centrale par l'allumage clignotant de la zone temporisée, pendant tout le temps de cette temporisation.

La temporisation d'entrée est signalée sur la zone 1 uniquement, par une tonalité informative de préalarme (Bip... Bip... Bip...etc) jusqu'à la fin de cette temporisation.

VII.2. DIMINUTION DES DUREES D'ALARME

Pour modifier ces paramètres, il faut que la centrale soit dans la phase "Essais préliminaires radios", c'est à dire qu'après avoir été alimentée, aucune mise en service n'ait été faite.

Pour revenir à cette phase de réglage, couper l'ensemble des alimentations de la centrale pendant quelques minutes.



A la livraison, toutes les zones 1 / 2 et 3 / 4 sont programmées par défaut pour déclencher la sirène intégrée à la centrale pendant 3 mn.

Il est possible de diminuer cette valeur par groupe de deux zones.

Pour diminuer la valeur de temporisation d'alarme des zones 1 et 2, appuyer sur la touche "Z2" comme le montre le schéma ci-dessus.

Pour diminuer la valeur de temporisation d'alarme des zones 3 et 4, appuyer sur la touche "Z4" comme le montre le schéma ci-dessus.

Un premier voyant jaune s'allume : Début du cycle.

S'allume ensuite le voyant 30 secondes puis s'ajoute le voyant une minute, puis le voyant deux minutes pour terminer par le voyant trois minutes.

S'arrêter sur l'allumage représentant la valeur souhaitée.

La diminution de durée d'alarme sur la centrale n'entraîne pas pour des raisons de sécurité, une diminution de durée d'alarme de la sirène extérieure qui reste à 3 mn.

A la mise en marche suivante, ces valeurs seront verrouillées.

Pour les effacer et revenir à la programmation d'usine (3 minutes), couper les alimentations pendant quelques minutes.

NOTE ! Il est possible après avoir effectué une mise en marche, de vérifier la valeur de ces temporisations en appuyant sur ces touches qui indiquent par le nombre de voyants allumés, quelle est la valeur de temporisation qui est en mémoire.

Le début du cycle commence par l'allumage du voyant jaune (isolation de zone).

Compter ensuite le nombre de voyants allumés pour déterminer la valeur.

VIII - ENTRETIEN

Votre système d'alarme ne nécessite pas d'entretien particulier.

Il est toutefois recommandé de contrôler le fonctionnement des différents composants, en procédant régulièrement à des essais.

Afin d'éviter une usure accélérée des sources d'alimentation, arrêter l'alarme le plus rapidement possible.

En cas de non-fonctionnement d'un détecteur, remplacer sa pile.

Concernant la batterie qui est incorporée à la centrale, son remplacement doit être effectué préventivement à partir de la quatrième année d'utilisation.

IX - GARANTIE

Tous nos matériels ont été vérifiés et contrôlés individuellement sur la chaîne de montage. Ils sont donc au moment de leur expédition, réputés sans défaut.

NOXALARM les garantit pour une durée de deux années (pièces et main d'oeuvre d'usine), sous réserve de leur bonne utilisation.

Cette garantie se limite au remplacement des produits reconnus par nous défectueux ou présentant un vice de fabrication, et qui nous seront retournés dans leur emballage d'origine, accompagnés de la preuve d'achat ainsi que d'une explication concernant le défaut constaté.

Ne font pas partie de la garantie :

1. Les matériels qui auront subi des détériorations physiques ou qui présenteraient des traces d'usure prématurée, de chocs ou de mauvaise utilisation,
2. Les piles et batteries.

Les matériels voyagent aux frais et risques de leur expéditeur.

Tous les matériels qui nous seraient retournés en port dû ne seront pas acceptés.

Un service technique est à votre disposition du lundi au vendredi aux heures ouvrables, pour répondre à vos questions.